

# Budget

Budget en bref

## 2005-2006

Le 21 avril 2005

Budget 2005-2006

**Budget en bref**

ISBN 2-550-44300-4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Date de parution : avril 2005

© Gouvernement du Québec, 2005

---

# Budget en bref

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>FAITS SAILLANTS ÉCONOMIQUES .....</b>	<b>4</b>
L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC SE PORTE BIEN.....	4
<b>MAINTENIR LE CAP SUR NOS PRIORITÉS .....</b>	<b>6</b>
LA SANTÉ D'ABORD .....	6
DES INVESTISSEMENTS EN ÉDUCATION POUR PRÉPARER L'AVENIR.....	8
PROMOUVOIR LES ARTS ET LA CULTURE .....	9
LA FAMILLE, TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.....	9
POURSUIVRE L'ALLÈGEMENT DU FARDEAU FISCAL DES PARTICULIERS.....	10
UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE POUR TOUS .....	16
<b>ENCOURAGER LA CRÉATION DE RICHESSE .....</b>	<b>17</b>
ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS POUR ÊTRE PLUS PRODUCTIFS .....	18
240 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROSPÉRITÉ DE NOS RÉGIONS .....	22
<b>DES INVESTISSEMENTS RECORDS DANS LES INFRASTRUCTURES.....</b>	<b>25</b>
MISER SUR NOS RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES .....	27
<b>UNE GESTION RIGOUREUSE POUR MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE.....</b>	<b>28</b>



## Introduction

- Le budget 2005-2006 est un budget de gestion rigoureuse et responsable.
- Il comporte trois grands objectifs :
  - continuer d’investir dans nos grandes priorités et, en tout premier lieu, dans la santé et l’éducation;
  - encourager la création de la richesse et accroître la prospérité dans l’ensemble des régions du Québec;
  - moderniser nos infrastructures publiques.
- Avec ce budget, le gouvernement poursuit la réalisation de ses engagements et place le Québec sur la voie du développement et de la prospérité afin de hausser le niveau de vie des Québécoises et des Québécois et d’assurer la pérennité des services publics.

## Faits saillants économiques

### L'économie du Québec se porte bien

- L'économie du Québec a fait preuve de vigueur en 2004 et a progressé de 1,9 %, un taux identique à celui de 2003 et ce, malgré l'évolution défavorable du secteur extérieur.
- 60 800 nouveaux emplois ont été créés et le taux de chômage a diminué à 8,5 %, son plus bas niveau depuis 1975.
- 60,3 % de la population active occupait un emploi, une proportion que le Québec n'avait encore jamais connue :
  - ce sont les jeunes qui en ont profité le plus. Leur taux d'emploi est aujourd'hui plus élevé que celui des jeunes Ontariens.
- Soutenue par de faibles taux d'intérêt, la demande domestique s'est accrue de 4,6 % l'an dernier, un sommet en 17 ans. En particulier :
  - la consommation a progressé de 3,6 % et les investissements résidentiels de 14,8 %. Ces investissements se sont traduits par la mise en chantier de 58 400 logements, un sommet en 17 ans;
  - les investissements privés totaux des entreprises ont progressé de 13,7 %. Ainsi, 19 % des investissements privés du Canada ont eu lieu au Québec, un sommet des 12 dernières années.
- Néanmoins, tout comme le reste du Canada, le Québec a subi les impacts négatifs d'une devise qui s'est appréciée de plus de 20 % en deux ans :
  - les ménages et les entreprises ont accru leurs achats de biens étrangers au détriment des produits fabriqués au Québec.
- Ainsi, même si les exportations ont affiché en 2004 leur première hausse en quatre ans, la contribution du secteur extérieur à la croissance économique est restée négative, retranchant 2,8 points de pourcentage.

- En perspective, l'activité économique devrait s'accélérer à compter de 2005. La croissance devrait atteindre 2,4 % cette année et 2,6 % l'an prochain.
  
- La reprise du secteur extérieur prendra le relais de la demande en biens et services qui, toujours robuste en 2005, se modérera à compter de 2006. Le regain du secteur extérieur sera favorisé, entre autres, par un léger recul du dollar canadien.

# Maintenir le cap sur nos priorités

## La santé d'abord

### ***Continuer à investir massivement en rendant le réseau plus performant***

- 2,1 milliards de dollars ont été ajoutés aux dépenses de santé depuis deux ans.
- Cet ajout représente les trois quarts de l'augmentation de 2,9 milliards de dollars des dépenses de programmes pendant cette même période.
- En 2005-2006, le budget de la santé atteindra 20,9 milliards de dollars :
  - cela représente 826 millions de dollars de plus que l'an dernier pour améliorer les services directs à la population;
  - les dépenses en santé ont augmenté de 5,2 % par année depuis 2003-2004.
- Au cours des trois prochaines années, les immobilisations en santé représenteront près de 2,6 milliards de dollars pour l'ensemble du Québec.
- De plus, 2,5 milliards de dollars seront investis dans la santé dans les seuls projets du Centre hospitalier universitaire de Montréal et du Centre universitaire de la santé de McGill.

### ***Deux nouveaux plans d'action***

- Deux plans d'action seront annoncés sous peu :
  - pour développer des services prioritaires en santé mentale;
  - pour offrir un soutien accru aux personnes âgées en perte d'autonomie afin de leur permettre de bénéficier de plus de soins à domicile.

## **Renforcer notre filet de protection sociale**

### **La gratuité des médicaments pour les personnes âgées les plus démunies**

- Les personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent la prestation maximale du supplément de revenu garanti jouiront d'une gratuité complète des médicaments :
  - auparavant, elles devaient déboursier jusqu'à 200 \$ par année;
  - elles n'auront plus à le faire à compter de juillet 2005.

### **Réforme du soutien aux personnes handicapées et aux aidants naturels**

- Plus de 80 000 aidants naturels et personnes atteintes d'un handicap physique ou mental bénéficieront d'un soutien supplémentaire de 43 millions de dollars.
- L'aide fiscale accordée à ces personnes sera augmentée de 50 %, passant de 85 millions de dollars à 128 millions de dollars.

### **HAUSSE DU SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET AUX AIDANTS NATURELS – PLEINE ANNÉE**

	Nombre de bénéficiaires	Gains en millions de dollars
Personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée	15 000	7
Aidants naturels d'un enfant mineur	16 000	8
Aidants naturels d'un adulte	50 000	28
<b>TOTAL</b>	<b>81 000</b>	<b>43</b>

- Un crédit d'impôt pour aidants naturels sera mis en place :
  - avec ce crédit, un couple à faible revenu qui prend soin de son enfant handicapé d'âge adulte pourra compter sur un soutien additionnel de 1 000 dollars par année.

- De plus, les parents d'un enfant handicapé d'âge mineur pourront recevoir jusqu'à 450 dollars de plus par année grâce à la hausse du supplément pour enfant handicapé.
- Enfin, l'admissibilité au crédit d'impôt pour déficience mentale ou physique grave et prolongée est élargie. Quelque 15 000 personnes additionnelles pourront se prévaloir ainsi de ce crédit :
  - le crédit sera majoré et indexé.
- Deux millions de dollars additionnels seront accordés pour accroître le nombre de place dans les centres de travail adaptés.

## **Des investissements en éducation pour préparer l'avenir**

### ***Des investissements considérables***

- L'autre grande priorité du gouvernement est l'éducation :
  - l'éducation représente le quart des dépenses de programmes, soit 12,2 milliards de dollars;
  - 321 millions de dollars de plus seront investis en éducation cette année;
  - plus de 1 milliard de dollars auront été investis dans la réussite scolaire depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement.
- Ces fonds supplémentaires permettent entre autres les initiatives suivantes pour la réussite des enfants :
  - le montant alloué à l'aide aux devoirs est doublé;
  - de meilleures interventions auprès de 100 000 élèves provenant des milieux défavorisés seront possibles;
  - l'offre d'activités physiques et sportives parascolaires est augmentée;
  - le plan triennal pour encourager la lecture sera mis en place;
  - l'anglais sera enseigné dès la première année à compter de septembre 2006;
  - 380 millions de dollars de plus qu'en 2002-2003 sont alloués aux universités, principalement pour accueillir plus d'étudiants.

## **Promouvoir les arts et la culture**

### ***L'objectif : accroître les investissements privés***

#### **Des mesures concrètes**

- Placements Culture est créé :
  - il soutiendra le développement des arts et de la culture grâce à des contributions du secteur privé;
  - le gouvernement y injectera 5 millions de dollars.
- Les abonnements aux musées achetés par les entreprises seront pleinement déductibles d'impôt.
- Une somme supplémentaire de 5 millions de dollars sera allouée pour soutenir le financement de certains de nos musées.
- La déduction fiscale pour amortissement accordée aux entreprises pour l'acquisition d'œuvres de nos artistes est bonifiée de 20 à 33 1/3 %.

## **La famille, toujours au cœur de l'action gouvernementale**

### ***La mise en place du Régime québécois d'assurance parentale***

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, un régime de congés parentaux entrera en vigueur.
- Ce régime sera administré comme un vrai régime d'assurance :
  - il sera financé par une caisse autonome gérée par le Conseil de gestion de l'assurance parentale.

## **Poursuivre l'allègement du fardeau fiscal des particuliers**

- Le gouvernement s'est engagé à diminuer l'impôt des Québécois.
- L'an dernier, le budget ciblait les familles. Un milliard de dollars ont été retournés aux contribuables.

### ***Réduction de l'impôt des particuliers de 372 millions de dollars***

- Avec le budget 2005-2006, le gouvernement annonce une réduction d'impôt de 372 millions de dollars sur une pleine année.
- La réduction d'impôt du budget 2005-2006 résulte :
  - d'une nouvelle déduction fiscale de 500 dollars pour les travailleurs;
  - d'une hausse de l'aide fiscale accordée aux personnes atteintes d'une déficience mentale ou physique grave et prolongée;
  - d'une amélioration de l'aide fiscale accordée aux aidants naturels;
  - d'une hausse des plafonds de cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et à un régime de pension agréé (RPA);
  - d'une majoration du crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux.

### ***Nouvelle déduction de 500 dollars pour les travailleuses et les travailleurs***

- Cette année, la priorité est accordée aux femmes et aux hommes qui travaillent :
  - une nouvelle déduction de 500 dollars entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour les travailleuses et les travailleurs.
- Cette déduction profitera à 3,1 millions de salariés et à 162 000 travailleurs autonomes.
- Cette réduction d'impôt s'élève à 300 millions de dollars sur une base annuelle.
- À cela s'ajoutera l'indexation de l'impôt des particuliers qui laissera 250 millions de dollars à l'ensemble des contribuables en 2005-2006.
- Les plafonds des contributions à un REER seront augmentés de 1 000 dollars par année jusqu'en 2010. Une mesure équivalente sera appliquée aux régimes de pension agréés :
  - un allègement fiscal supplémentaire de 27 millions de dollars à terme.

## Réduction d'impôt pour la classe moyenne

- La baisse d'impôt du présent budget profitera notamment aux contribuables de la classe moyenne. Par exemple, 45 % de cette baisse d'impôt sera allouée aux travailleurs ayant un revenu se situant entre 25 000 et 50 000 dollars.
- Cette réduction d'impôt s'ajoute aux gains découlant du budget 2004-2005.
- En effet, dans le *Discours sur le budget 2004-2005*, le gouvernement a annoncé un retour de 1 milliard de dollars aux contribuables résultant de la mise en œuvre en 2005 du Soutien aux enfants, de la Prime au travail et du régime unique d'imposition.
- Combinés à la réduction d'impôt du présent budget, les gains des contribuables atteindront 1,4 milliard de dollars en 2006.

### GAINS DES CONTRIBUABLES SELON LA TRANCHE DE REVENU – ANNÉE 2006

(en millions de dollars)

Revenu du contribuable	Budget 2004-2005	Budget 2005-2006	Total
15 000 \$ ou moins	369	15	384
De 15 000 \$ à 25 000 \$	255	62	317
De 25 000 \$ à 50 000 \$	260	166	426
De 50 000 \$ à 75 000 \$	90	81	171
De 75 000 \$ à 100 000 \$	23	27	50
Plus de 100 000 \$	12	21	33
<b>TOTAL</b>	<b>1 009</b>	<b>372</b>	<b>1 381</b>

**RAPPEL BUDGET 2004-2005**

(en millions de dollars)

	Impact sur les équilibres financiers	
	2005-2006	2006-2007
<b>Gain de 1 milliard pour les contribuables</b>		
Soutien aux enfants <sup>(1)</sup>	- 975	- 547
Prime au travail	- 115	- 243
Régime unique d'imposition des particuliers	- 40	- 219
<b>Total</b>	<b>- 1 130</b>	<b>- 1 009</b>
<b>RAPPEL – INDEXATION DU RÉGIME FISCAL</b>		
2005	- 180	- 180
2006	- 70	- 315
<b>Total</b>	<b>- 250</b>	<b>- 495</b>

(1) En 2005-2006, les gains du Soutien aux enfants s'ajoutent aux crédits d'impôt réclamés par les familles au printemps 2005 à l'égard de l'année 2004.

**BUDGET 2005-2006****RÉDUCTION DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS**

(en millions de dollars)

	Impact sur le fardeau fiscal	Impact sur les équilibres financiers	
	Pleine année	2005-2006	2006-2007
Nouvelle déduction de 500 \$ pour les travailleurs	- 300	- 70	- 300
Hausse de l'aide fiscale accordée aux personnes atteintes d'une déficience mentale ou physique grave et prolongée	- 7	- 1	- 7
Amélioration de l'aide fiscale accordée aux aidants naturels			
- Hausse du supplément pour enfant handicapé	- 8	- 2	- 8
- Nouveau crédit d'impôt remboursable pour aidants naturels	- 28	-	- 5
Hausse des plafonds des cotisations à un REER et à un RPA	- 27	- 7	- 15
Majoration du crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux	- 2	- 1	- 2
<b>TOTAL</b>	<b>- 372</b>	<b>- 81</b>	<b>- 337</b>

## Gains pour les contribuables

- Les gains cumulés du budget 2004-2005 et du budget 2005-2006 pour un couple avec deux enfants et ayant deux revenus de travail sont :
- de 4 386 \$ pour un revenu familial totalisant 25 000 \$;
  - de 850 \$ pour un revenu familial totalisant 50 000 \$;
  - de 780 \$ pour un revenu familial totalisant 75 000 \$.

### GAINS POUR UN COUPLE AVEC DEUX ENFANTS ET AYANT DEUX REVENUS DE TRAVAIL

(en dollars)

Revenu de travail du ménage	Budget 2004-2005		Budget 2005-2006	Hausse du revenu disponible
	Soutien aux enfants	Prime au travail	Déduction pour les travailleurs	
0	1 810	0	0	1 810
5 000	1 810	350	0	2 160
10 000	1 810	1 600	0	3 410
15 000	1 810	2 816	0	4 626
20 000	1 810	2 316	0	4 126
25 000	2 410	1 816	160	4 386
30 000	1 906	1 316	160	3 382
35 000	1 106	816	160	2 082
40 000	643	316	160	1 119
45 000	720	0	160	880
50 000	670	0	180	850
75 000	580	0	200	780

À ces gains, pour les contribuables, s'ajoutent ceux de l'indexation du régime fiscal de 275 millions de dollars en 2004-2005 et 250 millions de dollars en 2005-2006.

## **L'écart avec la moyenne canadienne réduit de moitié**

- L'écart du fardeau fiscal des Québécois par rapport à la moyenne canadienne aura diminué de près de la moitié, passant en trois ans de 2,2 milliards de dollars à 1,2 milliard de dollars.
- Le gouvernement s'est engagé à atteindre la moyenne canadienne au terme de son mandat.

### **IMPÔT DES PARTICULIERS ÉCART DE FARDEAU FISCAL ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTRES PROVINCES EN APPLIQUANT LA STRUCTURE DE TAXATION DES AUTRES PROVINCES AU QUÉBEC (en millions de dollars)**

	<b>2003</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
<b>Écart Québec - autres provinces</b>			
Alberta	4 433	4 081	3 756
Ontario	5 627	3 758	3 420
Colombie-Britannique	3 538	3 046	3 057
Saskatchewan	2 234	1 799	1 461
Nouveau-Brunswick	1 526	798	573
Manitoba	937	577	414
Nouvelle-Écosse	689	435	86
Île-du-Prince-Édouard	1 099	390	41
Terre-Neuve-et-Labrador	- 677	- 1 316	- 1 663
<b>ÉCART MOYEN</b>	<b>2 156</b>	<b>1 508</b>	<b>1 238</b>

## **Une plus grande justice sociale pour tous**

### ***Le déploiement du Plan de lutte contre la pauvreté***

- Le gouvernement est resté fidèle à son objectif d'une plus grande justice sociale pour tous en mettant en place le Plan de lutte contre la pauvreté :
  - des investissements de 2,5 milliards de dollars sur 5 ans ont été annoncés l'an dernier.

### ***Des investissements dans le logement social***

- 145 millions de dollars seront investis dans la construction de 2 600 nouveaux logements dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*.
- Avec ces investissements supplémentaires, le gouvernement aura soutenu la construction de 18 600 unités de logements à prix abordables, totalisant des investissements de 401 millions de dollars :
  - cela représente 5 600 unités de plus que promis.
- 15 millions de dollars de plus seront consentis à la rénovation de logements sociaux existants.

## Encourager la création de richesse

- Pour encourager la création de richesse et favoriser la prospérité économique de toutes les régions, le gouvernement engage quatre séries d'initiatives, soit :
  - une importante réforme de la fiscalité des entreprises, afin de favoriser les investissements;
  - une amélioration de l'aide au financement des entreprises;
  - un soutien accru à la recherche scientifique et au développement expérimental (R-D), à l'innovation et à l'exportation;
  - un appui renforcé au développement des régions.
- Au total, ces différentes mesures permettront d'injecter près de 900 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans l'économie du Québec.

### ENCOURAGER LA CRÉATION DE RICHESSE IMPACT FINANCIER POUR LE GOUVERNEMENT (en millions de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Réforme de la fiscalité des entreprises pour favoriser les investissements	- 72	- 159	- 261	- 492
Amélioration de l'aide au financement des entreprises	- 9	- 30	- 40	- 79
Soutien à la R-D, à l'innovation et à l'exportation	- 15	- 31	- 31	- 77
Appui au développement des régions – suites du rapport Coulombe	- 57	- 79	- 104	- 240
<b>TOTAL</b>	<b>- 153</b>	<b>- 299</b>	<b>- 436</b>	<b>- 888</b>

## Accroître les investissements privés pour être plus productifs

### *Une réforme de la fiscalité des entreprises pour favoriser les investissements*

- Le gouvernement engage une importante réforme de la fiscalité des entreprises comportant notamment :
  - la réduction de plus de 50 % de la taxe sur le capital et la hausse du taux d'imposition des grandes entreprises;
  - la réduction du taux d'imposition sur le revenu des PME;
  - la mise en place d'un crédit de taxe sur le capital pour les nouveaux investissements manufacturiers en matériel de fabrication et de transformation.
- À terme, soit en 2009, cette réforme permettra de réduire de 305 millions de dollars par année le prélèvement fiscal effectué auprès des entreprises :
  - la taxe sur le capital sera alors diminuée de 860 millions de dollars.

### RÉFORME DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES POUR FAVORISER LES INVESTISSEMENTS IMPACT FINANCIER POUR LE GOUVERNEMENT (en millions de dollars)

	Impact sur trois ans			À terme en 2009-2010
	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	
Réduction de plus de 50 % de la taxe sur le capital	- 50	- 221	- 380	- 858
Hausse du taux d'imposition des grandes entreprises	43	174	258	587
Instauration d'un crédit de taxe sur le capital de 5 % de la valeur des nouveaux investissements manufacturiers en matériel de fabrication et de transformation	- 55	- 74	- 96	-
Réduction du taux d'imposition des PME	- 7	- 30	- 32	- 34
<b>Sous-total – Réforme de la fiscalité des entreprises</b>	<b>- 69</b>	<b>- 151</b>	<b>- 250</b>	<b>- 305</b>
Hausse des taux de l'amortissement fiscal	- 3	- 8	- 11	- 20
<b>TOTAL</b>	<b>- 72</b>	<b>- 159</b>	<b>- 261</b>	<b>- 325</b>

## Réduction de plus de 50 % de la taxe sur le capital

- La taxe sur le capital sera réduite de plus de 50 % :
  - à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le taux applicable passera graduellement de 0,6 % à 0,29 % en 2009.
- Une large portion de cette mesure sera autofinancée par l'occupation du champ d'imposition dégagé par le gouvernement fédéral :
  - à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le taux d'imposition des grandes entreprises passera graduellement de 8,9 % à 11,9 % en 2009.
- Cette mesure donne suite à la recommandation de la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics de 1996, présidée par M. Alban D'Amours :
  - « Le gouvernement devrait financer les mesures d'allégement des charges fixes de la façon suivante : [...] hausse des taux d'impôt sur le revenu actif des entreprises [...]. »

## Crédit de taxe sur le capital de 5 % de tout nouvel investissement en machinerie et en équipement

- Une entreprise qui réalise un nouvel investissement manufacturier pourra bénéficier d'un crédit de taxe sur le capital égal à 5 % de la valeur des investissements en machinerie et en équipement :
  - cette mesure est en vigueur à compter du 22 avril 2005.
- Ce crédit éliminera complètement la taxe sur le capital sur les nouveaux investissements dans le matériel de fabrication et de transformation :
  - il permettra aussi de réduire substantiellement la taxe sur le capital à payer sur les autres actifs de l'entreprise.

## Réduction du taux d'imposition des PME

- Dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises, le taux d'imposition sur le revenu des PME est réduit :
  - les PME bénéficieront d'un taux d'imposition réduit de façon permanente à 8,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006;
  - ce taux s'appliquera sur les premiers 400 000 \$ de revenu imposable.

## **L'aide au financement des entreprises**

### **Amorçage et démarrage**

- Un volet du Fonds d'intervention économique régional, le FIER-Régions, a été mis en place pour soutenir la réalisation de projets porteurs dans l'amorçage et le démarrage d'entreprises en région.
- Des fonds supplémentaires de 78 millions de dollars seront alloués au FIER-Régions :
  - ce qui doublera la mise de fonds initiale du gouvernement.
- La société Innovatech Régions ressources sera transformée en une société de capital mixte public-privé grâce à un partenariat avec Capital régional et coopératif Desjardins et Desjardins Capital de risque pour financer de nouveaux projets en région :
  - un apport de 30 millions de dollars de nouveaux capitaux.
- Les sociétés Innovatech Québec et Chaudières-Appalaches et Innovatech du sud du Québec recevront une somme totale de 10 millions de dollars qui sera utilisée comme levier pour attirer les capitaux privés et favoriser leur transformation en sociétés mixtes publiques-privées.

### **Croissance et expansion des entreprises**

- Les fonds fiscalisés pourront dorénavant investir dans des entreprises de plus grande taille, soit celles dont les actifs peuvent atteindre jusqu'à 100 millions de dollars.
- Un nouveau régime *Actions-croissance PME*, sera créé :
  - il s'agit d'un nouvel incitatif fiscal destiné aux particuliers investisseurs sur le marché public.
- Un nouveau crédit d'impôt remboursable de 25 % des salaires pour les entreprises œuvrant dans le secteur des technologies de l'information sera offert pour appuyer les projets qui créeront au moins 500 emplois au Québec. Les entreprises devront se prévaloir de ce crédit d'impôt avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### **La relève**

- Investissement Québec ajoutera un volet *Relève PME* dans son programme *Financement PME* :
  - ceci permettra de faciliter la transmission d'entreprise en faveur de la relève familiale, des cadres de l'organisation ou de tout autre entrepreneur intéressé à acquérir la compagnie.

### **Soutenir la R-D, l'innovation et l'exportation**

#### **Appuyer la R-D**

- Le taux du crédit d'impôt remboursable à la R-D, actuellement fixé à 35 % des salaires, sera augmenté à 37,5 % pour les PME.

#### **Prendre le virage du développement de produits**

- Le crédit d'impôt design sera élargi à tous les designers œuvrant dans tous les secteurs industriels :
  - cela portera de 300 à 700 le nombre d'entreprises qui en profiteront.

#### **Soutenir les entreprises exportatrices et l'amélioration de la productivité**

- 15 millions de dollars sur trois ans seront consacrés pour aider les entreprises à devenir plus performantes et pour leur permettre de profiter d'occasions d'affaires sur les marchés étrangers :
  - des services-conseils spécialisés seront mis à leur disposition.

## **240 millions de dollars pour le développement et la prospérité de nos régions**

### ***Appui au développement des régions***

- Pour soutenir les efforts d'adaptation et de diversification des régions et donner suite à certaines recommandations prioritaires du rapport Coulombe, une somme de 240 millions de dollars sur trois ans sera dégagée.
- Le gouvernement fédéral ajoutera sa participation à ce financement.

### **75 millions de dollars pour la gestion de la forêt**

- 75 millions de dollars sur trois ans seront alloués pour améliorer la gestion de la forêt :
  - création du poste de forestier en chef;
  - amélioration des calculs de la possibilité ligneuse;
  - amélioration des connaissances et des inventaires forestiers;
  - programme de soutien aux intervenants du milieu;
  - augmentation du soutien aux communautés autochtones pour faciliter l'accès à la ressource;
  - développement de technologies et de nouveaux produits.

### **Soutien aux communautés des régions**

- Un fonds d'aide de 30 millions de dollars pour les villes monoindustrielles permettra de soutenir les communautés en difficulté économique.
- De plus, 10 millions de dollars sur trois ans seront alloués sous forme de soutien aux travailleurs des communautés forestières pour la formation des travailleurs sylvicoles et l'appui aux projets d'entreprises d'économie sociale dans les régions forestières.

### **Encourager les activités de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> transformation en région**

- La durée des crédits d'impôts de 30 % des salaires applicables aux entreprises des régions-ressources engagées dans la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> transformation des ressources, sera prolongée jusqu'à la fin de 2009.

### **Appuyer le secteur agricole**

- Le ministère des l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dispose d'un budget de 653 millions de dollars en 2005-2006 :
  - la Financière agricole du Québec dispose de plus d'une somme de 305 millions de dollars pour financer des programmes de sécurité du revenu et d'appui au développement.
- 5 millions de dollars seront consacrés, au cours des deux prochaines années, pour favoriser la commercialisation et la distribution des produits du terroir et le développement de l'industrie québécoise des alcools artisanaux.
- Création d'un pôle bioalimentaire dans l'est de Montréal, comprenant un incubateur d'entreprises en vue de faciliter la réalisation de projets novateurs dans le secteur bioalimentaire.

### **Développer l'industrie touristique**

- Un budget additionnel de 5 millions de dollars en 2005-2006 est accordé pour des activités touristiques structurantes en région, en prenant appui sur des événements spéciaux et la mise en valeur d'attraits régionaux.

### **Préserver le patrimoine naturel**

- La Société des établissements de plein air du Québec (Sepaq) investira 22 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour consolider la qualité des infrastructures des parcs nationaux et améliorer la sécurité du public.
- Afin de contribuer à la préservation du patrimoine naturel, un programme comportant des engagements de 9 millions de dollars sur trois ans sera mis en place pour la conservation et l'entretien d'aires protégées.

**APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS**

(en millions de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Meilleure gestion de la forêt	- 25	- 25	- 25	- 75
Fonds d'aide de 30 millions de dollars aux villes monoindustrielles	- 10	- 10	- 10	- 30
Soutien aux travailleurs des communautés forestières	- 1	- 2	- 2	- 5
Soutien aux projets d'entreprises d'économie sociale en région	- 1	- 2	- 2	- 5
Prolongation des crédits d'impôt pour la 2 <sup>e</sup> et la 3 <sup>e</sup> transformation dans les régions ressources	- 9	- 28	- 53	- 90
Serriculture : utilisation de sources d'énergie non conventionnelles	- 3	- 2	—	- 5
Produits du terroir	- 2	- 3	- 4	- 9
Investissement dans les infrastructures des parcs naturels	—	- 6	- 6	- 12
Tourisme en région	- 5	—	—	- 5
Développement d'un réseau d'aires protégées	- 1	- 1	- 2	- 4
<b>TOTAL</b>	<b>- 57</b>	<b>- 79</b>	<b>- 104</b>	<b>- 240</b>

**400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Ville de Québec**

- Une enveloppe exceptionnelle de 110 millions de dollars sera consacrée au 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Ville de Québec, dont 40 millions de dollars pour l'organisation de cet important événement et 70 millions de dollars pour différents travaux d'infrastructures, dont l'embellissement des berges du Saint-Laurent.

## Des investissements records dans les infrastructures

- Le gouvernement a choisi d'accélérer sensiblement la cadence des investissements dans les infrastructures.
- En 2004-2005, les investissements se sont élevés à près de 4,1 milliards de dollars.
- Pour 2005-2006, des projets totalisant 4,9 milliards de dollars seront réalisés, tant pour le maintien d'actifs que pour la construction de nouvelles infrastructures :
  - ces investissements se feront en collaboration avec le gouvernement fédéral, les municipalités et, dans certains cas, le secteur privé.
- En trois ans, le gouvernement aura réalisé des investissements d'un niveau inégalé dans l'histoire du Québec.

### ***Des infrastructures routières modernes***

- Pour la rénovation et le développement du réseau routier du Québec, des investissements annuels de 1,3 milliard de dollars en moyenne seront réalisés dans toutes les régions du Québec d'ici 2007-2008 :
  - c'est près du double de ce qui avait été consenti annuellement entre 1994 et 2002.
- Plusieurs travaux routiers seront accélérés dès cette année :
  - la route 185 dans le Bas-Saint-Laurent;
  - la route 175 entre Québec et Saguenay;
  - l'autoroute 73 et la route 173 en Beauce;
  - l'autoroute 55 entre le Centre-du-Québec et l'Estrie;
  - l'autoroute 25 reliant Montréal et Laval;
  - l'autoroute 50 en Outaouais;
  - l'autoroute 35, vers la frontière du Vermont;
  - l'autoroute 30, en Montérégie;
  - l'autoroute 20 dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

- Des investissements importants sont aussi prévus pour l'amélioration des infrastructures de transport en commun.

### ***Des immobilisations à la fine pointe en santé et en éducation***

- Près de 2 milliards de dollars seront investis dans des immobilisations en santé et en éducation au cours de la prochaine année.

### ***Des infrastructures urbaines et municipales fonctionnelles***

- La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a été créée lors du dernier budget. Elle offrira aux municipalités et à leurs agences une source de financement flexible.
- Les droits prélevés sur les véhicules à forte cylindrée sont versés à cette société. Il en sera de même pour la partie de la taxe fédérale sur l'essence transférée au Québec.
- Le gouvernement entend augmenter sa contribution à la nouvelle société :
  - le financement des infrastructures réalisé au moyen de la SOFIL sera partagé de la façon suivante :
    - 25 % par le gouvernement du Québec;
    - 25 % par les municipalités;
    - 50 % par le fédéral.
  - à terme, cela pourrait permettre aux municipalités d'investir à chaque année près de un milliard de dollars dans leurs infrastructures.

### ***Des actifs qui doivent être conservés en bon état***

- Une nouvelle politique de maintien des actifs sera mise en place dans les réseaux de la santé et de l'éducation.
- Le gouvernement investira un milliard de dollars de plus sur trois ans afin de restaurer la qualité des équipements publics :
  - dans des écoles, des centres d'accueil et des hôpitaux.

## Miser sur nos ressources énergétiques

- Hydro-Québec investira au-delà de 3 milliards de dollars par année au cours des prochaines années dans de nouveaux projets de centrales hydroélectriques.
- Hydro-Québec a récemment accordé des contrats pour l'implantation d'un parc éolien de plus de 1 000 mégawatts. Celui-ci nécessitera des investissements de plus de 1,9 milliard de dollars :
  - ce projet aura des retombées économiques substantielles pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent.
- Hydro-Québec disposera ainsi d'un parc d'approvisionnement plus diversifié et développera des sources d'énergie propres et renouvelables largement disponibles au Québec.
- Le budget favorise l'utilisation de deux énergies moins polluantes à titre de carburants :
  - un crédit d'impôt remboursable pour la production et la mise en marché d'éthanol au Québec sera mis en place;
  - la taxe sur les carburants sera complètement remboursée aux transporteurs en commun lors de l'achat de biodiesel.
- Le budget met en place un programme pour la réalisation de projets pilotes visant la récupération d'énergie ainsi que l'utilisation de sources d'énergie non conventionnelles pour la culture en serre.

## Une gestion rigoureuse pour maintenir l'équilibre budgétaire

- La croissance économique devrait s'accélérer légèrement à 2,4 % en 2005 et à 2,6 % en 2006 :
  - cela ne permet pas de dégager des marges de manœuvre importantes.
- Le déséquilibre fiscal et nos obligations en matière de conventions collectives et d'équité salariale imposent des pressions sur les finances publiques.

### **Déficit zéro en 2005-2006**

- En 2005-2006, la gestion responsable des dépenses de l'État continuera.
- L'objectif de dépenses de programmes est relevé à 3,6 %, notamment pour tenir compte des conventions collectives et de l'équité salariale.
- Les efforts de modernisation de l'État permettront :
  - de réaliser des économies;
  - de respecter la cible de croissance des dépenses;
  - d'offrir aux Québécoises et aux Québécois des services publics plus efficaces et de meilleure qualité.
- Les efforts de lutte contre l'évasion fiscale seront poursuivis afin de favoriser une plus grande justice fiscale :
  - les mesures déjà annoncées l'an dernier sont reconduites, notamment celles visant les crimes économiques et financiers.
- Grâce à la gestion responsable du gouvernement, l'équilibre budgétaire sera atteint encore en 2005-2006.

### ***2006-2007 : maintien de la rigueur budgétaire***

- L'équilibre budgétaire doit aussi être maintenu au cours des prochaines années :
  - l'atteinte de cet objectif pose également des défis importants pour 2006-2007.
- La croissance des dépenses de programmes est prévue à 3,6 % en 2006-2007, notamment pour tenir compte des conventions collectives et de l'équité salariale.
- Une impasse budgétaire de l'ordre de 800 millions de dollars devra être résorbée.
- Tout sera fait pour résorber cette impasse :
  - l'équilibre budgétaire est, et restera, incontournable.
- Le Québec est actuellement la plus endettée des provinces canadiennes.
- La dette totale du gouvernement représente aujourd'hui 44 % du PIB :
  - grâce au maintien de l'équilibre budgétaire, ce pourcentage descendra sous la barre des 40 % d'ici la fin de la décennie.

### ***Restaurer l'équilibre et l'équité au sein de la fédération canadienne***

- Le gouvernement doit disposer des ressources financières nécessaires pour assumer ses responsabilités :
  - or, le gouvernement fédéral dispose de la marge de manœuvre requise pour corriger le déséquilibre fiscal et restaurer l'équité au sein de la fédération canadienne.
- L'automne dernier, des gains considérables ont été réalisés :
  - le gouvernement fédéral a augmenté substantiellement sa contribution au financement des services de santé.
- Il reste néanmoins des problèmes importants en ce qui a trait à la péréquation et au financement de l'éducation postsecondaire et des autres programmes sociaux.

- La nouvelle politique fédérale en matière de péréquation est en contradiction avec les objectifs inscrits dans la Constitution du Canada.
  
- Le Québec va continuer d'assumer son rôle de leader dans le Canada pour restaurer l'équilibre et l'équité au sein de la fédération canadienne.

**IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES**  
**DISCOURS SUR LE BUDGET 2005-2006**  
(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	2005-2006	2006-2007
<b>A. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS</b>		
<b>1. Réduction de l'impôt des particuliers</b>		
Nouvelle déduction de 500 \$ pour les travailleurs	- 70	- 300
Hausse de l'aide fiscale accordée aux personnes atteintes d'une déficience mentale ou physique grave et prolongée	- 1	- 7
Amélioration de l'aide fiscale accordée aux aidants naturels		
– Hausse du supplément pour enfant handicapé	- 2	- 8
– Nouveau crédit d'impôt remboursable pour aidants naturels	—	- 5
Hausse des plafonds de cotisation à un REER et à un RPA	- 7	- 15
Majoration du crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux	- 1	- 2
<b>Sous-total – Réduction de l'impôt des particuliers</b>	<b>- 81</b>	<b>- 337</b>

**IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES**  
**DISCOURS SUR LE BUDGET 2005-2006 (SUITE)**  
(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	2005-2006	2006-2007
<b>2. Encourager la création de richesse</b>		
<b>2.1 Réforme de la fiscalité des entreprises pour favoriser les investissements</b>		
– Réduction de plus de 50 % de la taxe sur le capital	- 50	- 221
– Hausse du taux d'imposition des grandes entreprises	43	174
– Réduction du taux d'imposition des PME	- 7	- 30
– Instauration d'un crédit de taxe sur le capital de 5 % de la valeur des nouveaux investissements manufacturiers en matériel de fabrication et de transformation	- 55	- 74
– Hausse des taux de l'amortissement fiscal	- 3	- 8
<b>Sous-total</b>	<b>- 72</b>	<b>- 159</b>
<b>2.2. Financement des entreprises</b>		
– Actions-croissance PME	- 4	- 20
– Aide aux grands projets de création d'emplois dans le secteur des technologies de l'information	- 5	- 10
<b>Sous-total</b>	<b>- 9</b>	<b>- 30</b>
<b>2.3 R-D et innovation</b>		
– Hausse à 37,5 % du taux du crédit d'impôt R-D sur les salaires pour les PME	- 6	- 18
– Élargissement de la portée du crédit d'impôt pour le design	- 2	- 6
<b>Sous-total</b>	<b>- 8</b>	<b>- 24</b>
<b>2.4 Appui au développement des régions</b>		
– Prolongation des crédits d'impôt pour la 2 <sup>e</sup> et la 3 <sup>e</sup> transformation dans les régions ressources	- 9	- 28
<b>Sous-total</b>	<b>- 9</b>	<b>- 28</b>
<b>Sous-total – Encourager la création de richesse</b>	<b>- 98</b>	<b>- 241</b>
<b>3. Autres mesures</b>		
Remboursement de taxes sur l'achat de carburant biodiesel	- 2	- 2
Crédit d'impôt remboursable pour la production d'éthanol au Québec	—	- 12
Exclusion des dépenses à des fins esthétiques des crédits d'impôt pour frais médicaux	2	5
<b>Sous-total – Autres mesures</b>	<b>—</b>	<b>- 9</b>
<b>IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES REVENUS</b>	<b>- 179</b>	<b>- 587</b>

**IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES**  
**DISCOURS SUR LE BUDGET 2005-2006 (SUITE)**  
(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement	
	2005-2006	2006-2007
<b>B. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES DÉPENSES</b>		
<b>1. Logement social</b>		
Investissement de 145 millions de dollars pour la construction de 2 600 logements sociaux	-	- 1
Investissement additionnel de 15 millions de dollars pour entretenir et rénover les habitations à loyer modique	- 5	-
<b>Sous-total</b>	<b>- 5</b>	<b>- 1</b>
<b>2. Programme d'aide aux devoirs</b>	<b>- 10</b>	<b>- 10</b>
<b>3. Soutien financier aux musées</b>	<b>- 5</b>	<b>—</b>
<b>4. Amélioration de la productivité et développement des exportations</b>	<b>- 5</b>	<b>- 5</b>
<b>5. Soutien à la preuve de concept des résultats de la recherche universitaire</b>	<b>- 2</b>	<b>- 2</b>
<b>6. Appui au développement des régions</b>		
Meilleure gestion de la forêt	- 25	- 25
Fonds d'aide de 30 millions de dollars aux villes monoindustrielles	- 10	- 10
Soutien aux travailleurs des communautés forestières	- 1	- 2
Soutien aux projets d'entreprises d'économie sociale en région	- 1	- 2
Tourisme en région	- 5	-
Serriculture – utilisation des sources d'énergie non conventionnelles	- 3	- 2
Produits du terroir	- 2	- 3
Investissement dans les infrastructures des parcs naturels	-	- 6
Développement d'un réseau d'aires protégées	- 1	- 1
<b>Sous-total</b>	<b>- 48</b>	<b>- 51</b>
<b>7. 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec</b>	<b>- 2</b>	<b>- 10</b>
<b>IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES DÉPENSES</b>	<b>- 77</b>	<b>- 79</b>
<b>IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES REVENUS</b>	<b>- 179</b>	<b>- 587</b>
<b>IMPACT TOTAL DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES</b>	<b>- 266</b>	<b>- 666</b>

N.B. : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.